

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Intersection	Approche	Période d'interdiction
ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ - LIMOILLOU		
18 ^e Rue / Accès privés (stationnements de l'hôpital de l'Enfant-Jésus)	nord	en tout temps
Canardièrre, chemin de la / Accès privé (stationnement de l'hôpital Robert-Giffard)	nord	de 7 heures à 22 heures
Canardièrre, chemin de la / Terminus RTC	nord	en tout temps
Canardièrre, chemin de la / Capucins, boulevard des / Accès privé	nord	en tout temps
Capucins, boulevard des / Accès privé (Papiers White Birch) / Voie de desserte	est	de 7 heures à 22 heures, de mai à octobre
Champlain, boulevard / Accès privé (stationnement de la Garde côtière)	sud	en tout temps
Champlain, boulevard / Cap-Diamant, rue du (privée)	sud	en tout temps
Colisée, avenue du / Chênes Ouest, rue des	nord	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	sud	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Dalhousie, rue / Montagne, côte de la / Accès privé	est	en tout temps
Dalhousie, rue / Saint-André, quai / Accès privés	nord	en tout temps
	est	en tout temps
Grande Allée Ouest / De Bougainville, avenue / Montcalm, avenue (privée)	sud	de 7 heures à 22 heures
Henri-Bourassa, boulevard / Trinité, rue de la / Accès privé	ouest	de 7 heures à 22 heures, de mai à octobre
Honoré-Mercier, avenue / Saint-Jean, rue	ouest	en tout temps
René-Lévesque Est, boulevard / Accès privé (stationnement Place Desjardins)	nord	en tout temps
René-Lévesque Ouest, boulevard / Braves, avenue des (fédérale)	nord	en tout temps
	sud	en tout temps
Saint-Jean, rue / Claire-Fontaine, rue de	ouest	de 7 heures à 22 heures
Saint-Paul, rue / Abraham-Martin, rue	est	en tout temps
	ouest	en tout temps

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Intersection	Approche	Période d'interdiction
Saint-Paul, rue / Jean-Lesage, boulevard / Vallière, rue	est	en tout temps
	ouest	en tout temps
Saint-Paul, rue / Saint-André, quai / Dinan, côte / Joseph-Samson, pont-tunnel	nord	en tout temps
Saint-Paul, rue / Saint-Nicolas, rue	ouest	en tout temps
Saint-Paul, rue / Vaisseaux-du-Roi, rue des	sud	en tout temps
Sainte-Anne, boulevard / Mailloux, avenue	ouest	en tout temps
Sainte-Foy, chemin / Belvédère, avenue	est	en tout temps
Sainte-Foy, chemin / Brown, avenue	ouest	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Sainte-Foy, chemin / Cartier, avenue	ouest	de 7 heures à 22 heures
Sainte-Foy, chemin / Chouinard, avenue	est	en tout temps
Sainte-Foy, chemin / De Bourlamaque, avenue	ouest	de 7 heures à 22 heures
Sainte-Foy, chemin / De Salaberry, avenue / De Salaberry, côte	est	en tout temps
	ouest	en tout temps
Sainte-Foy, chemin / Alverne, avenue de l' / Érables, avenue des	est	en tout temps
	ouest	en tout temps
Sainte-Foy, chemin / Holland, avenue / Saint-Sacrement, avenue	sud	de 7 heures à 22 heures
Sainte-Foy, chemin / Murray, avenue	est	de 7 heures à 22 heures
	ouest	de 7 heures à 22 heures
Sainte-Foy, chemin / Sherbrooke, rue	est	de 7 heures à 22 heures
Wilfrid-Hamel, boulevard / Boisclerc, rue / Colisée, avenue du	ouest	en tout temps
Wilfrid-Hamel, boulevard / Jalobert, rue / Accès privé	nord	en tout temps
ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES		
Auvergne, boulevard de l' / Point-du-Jour, rue du / Accès privé	sud	de 7 heures à 22 heures
Bastien, boulevard / La Morille, boulevard / Accès privé	nord	en tout temps
Bastien, boulevard / Savard, boulevard / Accès privé	nord	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Intersection	Approche	Période d'interdiction
Élisabeth-II, rue / Lapierre, avenue / Auguste-Renoir, rue / Accès privé	est	de 7 heures à 22 heures, de mai à octobre
Galleries, boulevard des / Terminus RTC	ouest	en tout temps
Lebourgneuf, boulevard / Gerbes, avenue des / Accès privé	sud	de 7 heures à 22 heures
Marie-de-l'Incarnation, rue / Accès privé (stationnement Carrefour Jean-Coutu)	est	en tout temps
Ormière, boulevard de l' / Auvergne, boulevard de l' / Accès privé	est	de 7 heures à 22 heures
Père-Lelièvre, boulevard / Raymond-Blouin, avenue / Accès privé	sud	de 7 heures à 22 heures
Wilfrid-Hamel, boulevard / Pierre-Bertrand, boulevard / Accès privé	sud	de 7 heures à 22 heures
Wilfrid-Hamel, boulevard / Proulx, avenue / Accès privé	sud	de 7 heures à 22 heures
ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP- ROUGE		
Aéroport, route de l' / Accès privé (Collège De Champigny)	ouest	en tout temps
Aéroport, route de l' / Notre-Dame, avenue	nord	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	sud	en tout temps
Hêtrière, rue de l' / Accès privé (stationnement du IGA)	ouest	de 7 heures à 22 heures, de mai à octobre
Jean-Gauvin, route / Hêtrière, rue de l' / Charles-Albanel, rue	sud	de 7 heures à 22 heures, de mai à octobre
Hochelaga, boulevard / Lavigerie, avenue	ouest	de 7 heures à 22 heures
Église, route de l' / Jules-Dallaire, rue / Accès privé	ouest	en tout temps
Laurier, boulevard / Maguire, avenue	sud	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Laurier, boulevard / Saint-Louis, chemin	sud	en tout temps
Maguire, avenue / Sheppard, rue / Accès privé	nord	en tout temps
	sud	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	ouest	de 7 heures à 22 heures
Neilson, boulevard / Liège, avenue de	est	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	ouest	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Intersection	Approche	Période d'interdiction
Quatre-Bourgeois, chemin des / Versant-Nord, boulevard du / Sainte-Foy, chemin	nord	de 7 heures à 22 heures
	ouest	en tout temps
Saint-Louis, chemin / Bretelle Laurier – Henri-IV / Accès privé	sud	en tout temps
Saint-Louis, chemin / Charles-Fitzpatrick, avenue / Accès privé	sud	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	est	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	ouest	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Saint-Louis, chemin / Accès privé (Collège Jésus-Marie)	sud	en tout temps
Saint-Louis, chemin / Église, route de l'	est	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	ouest	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Saint-Louis, chemin / Charles-Huot, avenue / Gignac, côte à	est	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	ouest	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Saint-Louis, chemin / Hôtels, avenue des	est	en tout temps
Saint-Louis, chemin / Lavigerie, avenue	est	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Saint-Louis, chemin / Maguire, avenue / Sillery, côte de	nord	en tout temps
	sud	en tout temps
	est	en tout temps
Saint-Louis, chemin / Sheppard, rue	ouest	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	nord	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Saint-Louis, chemin / De La Forest, rue / Valmont, rue de	est	en tout temps
ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG		
76 ^e Rue Ouest / Doucet, avenue / Laurentienne, autoroute	nord	en tout temps
Bourg-Royal, avenue du / Vignoble, rue du	nord	de 7 heures à 22 heures
	sud	de 7 heures à 22 heures

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Intersection	Approche	Période d'interdiction
Henri-Bourassa, boulevard / 46e Rue Est / Nemours, rue de	nord	de 7 heures à 22 heures
Henri-Bourassa, boulevard / Anne-Bellehache, rue / Bédard, côte	nord	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	sud	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Henri-Bourassa, boulevard / Courlis, rue des / Accès privé	est	en tout temps
Henri-Bourassa, boulevard / George-Muir, rue	nord	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Henri-Bourassa, boulevard / Jean-Talon Est, boulevard / Jean-Talon Ouest, boulevard	ouest	de 7 heures à 22 heures
Louis-XIV, boulevard / Bourg-Royal, avenue du	sud	en tout temps
ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT		
Chutes, boulevard des / Obiou, avenue de l' / Félix-Leclerc, autoroute	est	en tout temps
Clemenceau, rue / Accès privé (Bibliothèque Étienne-Parent)	nord	en tout temps
Clemenceau, rue / Saint-David, avenue	nord	de 7 heures à 22 heures
	sud	de 7 heures à 22 heures
François-De Laval, boulevard / Chutes, boulevard des / Saint-Victorien, rue	sud	en tout temps
Louis-XIV, boulevard / Larue, avenue	sud	en tout temps
Louis-XIV, boulevard / Seigneuriale, rue	sud	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Raymond, boulevard / Sainte-Thérèse, avenue	nord	de 7 heures à 22 heures
	sud	de 7 heures à 22 heures
Royale, avenue / Chutes, boulevard des / Accès privé	sud	en tout temps
Royale, avenue / François-De Laval, boulevard / Royal, chemin	sud	en tout temps
Royale, avenue / Seigneuriale, rue	nord	en tout temps
Saint-David, avenue / Accès privés (Centre commercial Beauport-2841 et Métro Plus-2830)	sud	de 7 heures à 22 heures, de mai à octobre
Saint-David, avenue / Saint-David, avenue / Accès privé (École Samuel-De Champlain)	nord	de 7 heures à 22 heures
	ouest	de 7 heures à 22 heures
Sainte-Anne, boulevard / 113 ^e Rue / Accès privé	est	en tout temps

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Intersection	Approche	Période d'interdiction
Sainte-Anne, boulevard / Francheville, rue / Accès privé	est	en tout temps
Sainte-Anne, boulevard / François-De Laval, boulevard / Dufferin-Montmorency, autoroute	ouest	de 7 heures à 22 heures, de mai à octobre
Sainte-Anne, boulevard / Manège, rue du / Dufferin-Montmorency, autoroute	est	en tout temps
Seigneuriale, rue / Cascades, avenue des	nord	en tout temps
	sud	en tout temps
Seigneuriale, rue / Cénacle, avenue du	nord	de 7 heures à 22 heures
	sud	de 7 heures à 22 heures
Seigneuriale, rue / Saint-Michel, avenue	nord	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	sud	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES		
Aéroport, route de l' / Montagne Est, avenue de la / Montagne Ouest, avenue de la	nord	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	sud	en tout temps
Colline, boulevard de la / Pacifique, rue	sud	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Faune, rue de la / Lapierre, avenue	est	en tout temps
	ouest	en tout temps
Lac-Saint-Charles, avenue du / Jacques-Bédard, rue	sud	de 7 heures à 16 heures, du lundi à vendredi
	est	de 7 heures à 16 heures, du lundi à vendredi
Sainte-Geneviève, route / Pierre-Mercure, rue / Volière, avenue de la	nord	en tout temps
Valcartier, boulevard / Étudiants, boulevard des	nord	de 7 heures à 22 heures
	sud	de 7 heures à 22 heures
Valcartier, boulevard / Golf, rue du	nord	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi